

**INTERVENTION DE MONSIEUR JACQUES KRABAL, DEPUTE DE L' AISNE,
MAIRE DE CHATEAU-THIERRY
MARDI 15 JUILLET 2014 : LA RÉFORME TERRITORIALE ET LA FUSION
PICARDIE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE**

Madame le Président,

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Président de la commission des lois,

Messieurs les rapporteurs,

Mes chers collègues,

De nombreux intervenants ont souligné l'importance de ce texte. Nous ne sommes pas moins de 78 inscrits en Discussion Générale. C'est bien le signe que le débat ici, dans cet hémicycle est le bienvenu et se justifiait. Comment pourrait-il en être autrement ?

Puisqu'il s'agit de l'avenir de la France, de nos régions, de nos territoires, de nos habitants, je voudrais d'abord rester sur le fond puis aborder avec précision la problématique des cartes proposées concernant mon territoire.

Le sujet de la réforme territoriale, en excluant les postures politiciennes, est intéressant tant il soulève de questions qui, pour les unes ont des réponses que l'on ne veut pas voir et, pour les autres, sont révélatrices de beaucoup des rigidités qui figent aujourd'hui notre pays dans l'inaction et finissent par le scléroser.

Il est heureux que l'on ait à débattre de nos territoires et de nos régions quand il n'y a encore pas si longtemps, on se battait tout court. En effet, et les Historiens et les Géographes sont là qui depuis des siècles nous en font le récit, l'Histoire de l'évolution des territoires a longtemps été celle des conflits et des guerres. Plutôt que d'être dans la critique permanente, nous pouvons nous louer que notre République puisse en délibérer sur la légitime proposition du Président de la République quand, à nos portes, le bruit des bottes et des armes se fait entendre pour régler la même question.

Chacun doit garder ces faits présents à l'esprit, tout comme les évidences qui montrent la nécessité d'entreprendre cette réforme, pour plus de clarté et de lisibilité pour nos collectivités et pour l'aménagement de nos territoires. Oui, il faut des régions stratégiques. Mais il faut aussi maintenir la démocratie locale, et la proximité avec nos citoyens et la prise en compte de la ruralité. Ce sont les conditions majeures pour permettre à notre pays de relever les défis qui se posent à lui. C'est surtout une étape obligée vers le redressement de notre économie.

Mais ces débats nécessitent aussi l'obligation d'objectivité et de rationalité sous peine de mettre en évidence les raisons personnelles, les petits égoïsmes électoralistes et les arrangements entre amis qui déconsidèrent le politique.

C'est sur ces bases de développement économique, député de l'Aisne, élu de l'actuelle Picardie que je défends depuis le début le projet de fusion avec la région Champagne-Ardenne. Pour des raisons de cohérence historique, culturelle et géographique, je suis favorable à y associer aussi la région Lorraine. Cette proposition s'appuie sur des analyses rationnelles.

Nous avons reçu un vrai projet de la part du président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne en matière de développement économique et d'aménagement du territoire sur la cohérence de rassembler ces 3 régions. Ce projet n'a pas été fait sur un coin de table ni dans les sous-sols de notre Assemblée ! Il s'appuie sur des éléments concrets et précis.

Lesquels sont-ils ?

- Les régions Picardie et Lorraine ont développé depuis longtemps des coopérations importantes avec la région Champagne-Ardenne, qui en était le trait d'union.
- Ces régions ont des indicateurs démographiques et géographiques très proches, et sont économiquement complémentaires. Avec 5,5 millions d'habitants, un PIB de 140 milliards.
- Nous avons des liens historiques évidents. Nos trois régions marquaient la ligne de front lors de la 1^{ère} Guerre Mondiale : Bataille de la Somme, Chemin des Dames, Reims, ville martyr avec sa cathédrale incendiée, bataille de la Marne, bataille de Verdun...
- Un réseau d'autoroutes parfaitement connectées, le 9^{ème} aéroport de France avec près de 4 millions de passagers par an et un aéroport de fret en devenir à Paris-Vatry.
- Cet arc Nord-Est c'est également l'opportunité d'affirmer une réelle puissance agricole et de s'inscrire dans les filières d'avenir (chimie verte). Il deviendrait le premier territoire européen de production agricole et de transformation agro-alimentaire et des éco-matériaux industriels de demain.
- Avec près de 50% de la production éolienne française, nous deviendrons un territoire pilote de la transition énergétique.

- Les projets d'économie circulaire, sociale et solidaire que nous développons de façon symétrique constituent un laboratoire de l'économie sociale.
- Le regroupement rendrait son unité au vignoble de Champagne. Ce secteur, créateur de valeur ajoutée, représente un poids économique considérable de 4,5 Milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 2,4 à l'exportation.
- Pour la formation de nos étudiants, beaucoup d'indicateurs plaident pour la fusion entre ces régions.
- Et puis cette nouvelle région serait un pôle d'équilibre entre l'Ile-de-France et les pays du nord de l'Europe, un espace de forte attractivité entre le Benelux et Paris.
- Et puis, cet arc Nord-Est, en s'appuyant sur des métropoles à taille humaine, préserverait de l'appauvrissement les villes moyennes mais aussi les zones rurales. Souhaitons-nous être aspirés par Lille, Paris ou Strasbourg, ou construire une région multipolaire de coopération interurbaine et rurale? Voilà aussi l'intérêt de ce regroupement.

Et surtout, Monsieur le ministre, vous avez beaucoup parlé des pôles de compétitivité, de l'innovation et de la recherche pour favoriser la création d'emplois et dit qu'il fallait conforter ces atouts en rassemblant les régions qui partagent cette dynamique. Vous avez raison Monsieur le ministre. Savez-vous que le projet de rapprochement Picardie / Champagne-Ardenne / Lorraine, rassemble 5 pôles de compétitivité ? Savez-vous qu'il a été élaboré dans cette direction-là ? Avec l'abandon de ce rapprochement nous remettons en cause la compétitivité et l'innovation de ces territoires.

Car je pense qu'ensemble, la Picardie, la Champagne-Ardenne et la Lorraine pourraient aller de l'avant. C'est pourquoi je défendrai l'amendement qui va dans ce sens. Parce qu'elles ont plus de choses qui les rassemblent que

de choses qui les séparent, parce qu'elles sont complémentaires sur tous les points que j'ai avancés, je suis convaincu qu'elles doivent avancer ensemble. J'invite les parlementaires de ces trois régions à se rappeler, comme le disait Jean de La Fontaine dans sa fable *Le vieillard et ses enfants* : que "toute puissance est faible à moins que d'être unie".

Vous avez pu le constater, ce rapprochement repose sur des faits historiques, sur des analyses et des critères socio-économiques. Ils démontrent la pertinence du projet initial. Mais, mes chers collègues, je le sais bien, la carte idéale n'existe pas ! Quelle que soit la carte, les frontières, les franges feront toujours débat. Alors je comprends que certains d'entre nous ne s'y retrouvent pas, et je le comprends pour les député(e)s de la Somme, peut-être de l'Oise et du Nord de l'Aisne. Soit.

Mais, j'aimerais savoir, Monsieur le ministre, Monsieur le rapporteur, sur quelles bases socio-économiques et sur quel projet vous nous faites la proposition de rapprocher la Picardie du Nord Pas de Calais ? Quelles études ? Quelles analyses vous ont amené à aboutir à cette proposition ? Je reconnais que le travail fait avec le groupe socialiste a permis de donner plus de cohérence à la copie présidentielle sur certains aspects, avec l'extension de la Région Aquitaine. Certes vous avez su rassembler une majorité de députés socialistes et UMP du Nord Pas de Calais. Mais Monsieur le rapporteur, il n'y a pas de consensus ou unanimité sur le rapprochement de la région Picardie avec le Nord Pas de Calais. D'autres parlementaires que moi ce sont exprimés contre ce projet. Je vous demande que ce rassemblement se fasse sur la base de projets cohérents, avec des perspectives de développement et pas seulement partisans. En politique je veux croire qu'il n'y a pas que le rapport de force majoritaire

qui puisse compter. Comme vous le savez, la raison du plus fort n'est pas toujours la meilleure.

Ce que je veux vous dire, Monsieur le rapporteur, c'est que le compte n'y est pas pour la Picardie et particulièrement pour le département de l'Aisne. Et ce n'est pas seulement le député de la cinquième circonscription de l'Aisne qui vous le dit mais aussi un grand nombre d'élus du Nord, pour qui l'union de ces deux régions est une « aberration économique et sociale ».

Et puis, au-delà de l'aspect économique, permettez-moi aussi ces rappels historiques. Tout d'abord pour mes collègues UMP à qui je souhaite dire que la Picardie est bien composée de 3 départements et qu'il n'y a pas que la Somme mais aussi l'Oise et l'Aisne ! Et puis, hier, la province Picardie ne regroupait que la Somme, le nord de l'Aisne, et quelques communes à l'extrême nord de l'Oise alors que le département de l'Aisne était déjà en parti rattaché, lui, au comté de Champagne. Le château de Château-Thierry a lui-même été construit par Thibaut IV le Grand, comte de Champagne au XIIème siècle.

Rapprocher la Picardie de la région Nord Pas de Calais ce serait tourner le dos à un développement économiques réel et d'avenir en laissant toujours morcelée l'AOC Champagne.

Rapprocher la Picardie de la région Nord Pas de Calais ce serait ignorer les habitants du département de l'Aisne, rassemblés au sein du G10, groupement des 10 villes autour de Reims.

Cette partie de ping-pong avec la troisième proposition de rassemblement pour la région Picardie est interpellante et ne correspond pas aux attentes des habitants. Ce petit jeu est d'autant plus scandaleux que nos concitoyens

le rejettent scrutin après scrutin, de la façon la plus extrême. Il est donc urgent de revenir à l'esprit de la réforme : renforcer l'efficacité de nos territoires.

La diversité des départements de la région Picardie provoque de fait son éclatement. Pour que l'Aisne puisse rejoindre la Champagne Ardenne comme l'a dit le Président Roger-Gérard Schwartzberg hier, je soutiendrai les amendements sur le droit d'option. Tel qu'il est avec sa règle de majorité, ce droit d'option ne permettra jamais d'être mis en œuvre, et sera inopérant. Il faut que des règles sans majorité particulière soient reprises comme l'a proposé le Sénat.

Oui, je soutiendrai le rapprochement du département de l'Aisne avec son territoire naturel à savoir la Marne et les Ardennes. Jean de La Fontaine, fabuliste de Château-Thierry, disait déjà qu'il « était un homme de Champagne ».

Oui, au cas où vous ne l'auriez pas compris, notre identité historique, c'est la Champagne. Et comme l'ont rappelé mes collègues Paul Molac et Michel Piron, ce sentiment d'appartenance c'est la clef de l'appropriation par nos concitoyens de cette nouvelle carte. Et depuis 10 ans un travail de rapprochement est à l'œuvre avec la perspective de constitution d'un pôle métropolitain autour de Reims qui associe pour l'Aisne les territoires et les villes de Château-Thierry, Soissons et Laon.

Oui, notre bassin de vie pour la santé, pour l'éducation, et pour la culture, c'est Reims. Nos collectivités ont délibéré contre le rapprochement Picardie / Nord Pas de Calais. Monsieur le ministre, Monsieur le rapporteur, vous avez déclaré être à l'écoute et souhaiter des améliorations de cette carte, je compte sur vous, il est encore temps.